

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
 après dépôt de l'acte au greffe

Deposé au greffe du
 TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIÈGE

division de Verviers

13 NOV. 2014

Le Greffier

Greffe



14211504

N° d'entreprise : 0556.643.111

Dénomination

(en entier) : **METALCASH**

(en abrégé) :

Forme juridique Société Privée à responsabilité limitée

Siège : Avenue André Ernst, 20 - 4800 Verviers
 (adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Cessions de parts

Le 04/11/2014, s'est tenu à 17 heures, l'assemblée générale extraordinaire de la SPRL METALCASH, au siège social, Avenue André Ernst, 20 - 4800 Verviers;

Tous les associés étant présents, point n'est besoin de justifier de l'envoi de convocations.

ORDRE DU JOUR: cession des parts

L'assemblée générale extraordinaire approuve à l'unanimité le point suivant:

1. Monsieur BAKKALI Abdelmalik cède 60 parts à Monsieur CHRONIS Nicolas, habitant à 4800 Verviers rue Victor Besme, B2 - Belgique, qui accepte avec effet immédiat.
2. Monsieur CHRONIS Nicolas s'engage à verser la somme de 3.100,00 € sur le compte bancaire de monsieur BAKKALI Abdelmalik dans les plus brefs délais.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 H 50, après lecture et signature du présent procès-verbal.

DEPOSE EN MEILLEUR TEMPS PV. DE L'AGE DU 4/11/2014

CHRONIS Nicolas

Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/11/2014 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature